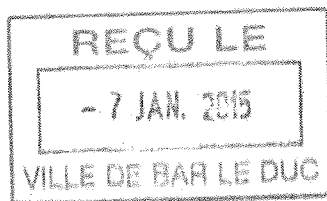


Pôle Mobilité

Affaire suivie par *Emilie BOLS/EF*
Réf : 2014-36803
Poste tél. *03 87 33 61 11*
Fax *03 87 33 61 61*
Email *emilie.bols@lorraine.eu*



Monsieur Bertrand PANCHER
Député de la Meuse
Maire de BAR LE DUC
HOTEL DE VILLE
12 rue Lapique
55000 BAR LE DUC

Metz, le **31 DEC. 2014**

Monsieur le Député-Maire,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier relatif à l'organisation des services ferroviaires de la ligne Metz - Bar le Duc dans le cadre de la mise en œuvre du cadencement du réseau TER Métrolor à l'horizon 2016.

Je tiens à rappeler tout d'abord que le développement d'un réseau TER cadencé représente une véritable opportunité pour le Conseil Régional d'exercer sa compétence d'Autorité Organisatrice des Transports de Voyageurs dans un cadre renouvelé, en offrant une meilleure lisibilité des horaires et une desserte adaptée aux réalités d'usage.

Dans ce cadre, vous sollicitez le développement de l'offre ferroviaire entre Metz et Bar le Duc en proposant un retour supplémentaire vers Bar le Duc à 17h30.

Lors des précédentes réunions du Comité de Dessertes de la Meuse, instance de concertation locale, différentes propositions d'évolution de service ont été soumises pour la ligne Metz - Bar le Duc, dont notamment une arrivée plus tôt à Bar le Duc depuis Metz, l'activation quotidienne de l'aller-retour de mi-journée et le maintien d'horaires permettant d'assurer un trajet quotidien entre Bar le Duc et Metz.

L'offre TER Métrolor proposée a donc été établie en tenant des comptes d'une part des besoins et des potentiels et d'autre part de la nécessité pour le Conseil Régional de Lorraine d'optimiser les moyens de production dédiés au réseau Métrolor afin d'améliorer l'efficacité générale du service rendu.

Dans ce cadre et en toute transparence sur l'organisation du service de cette ligne à l'horizon 2016, l'objectif technique est de maintenir l'engagement d'une seule rame de matériel pour assurer l'ensemble des circulations entre Metz et Bar le Duc. Ainsi, la rame permettant de réaliser le service au départ de Metz à 18h35 arrive en gare de Metz à 18h18, en provenance d'Epemay. Les contraintes ferroviaires en gare de Metz, ainsi que la présence de circulations fret entre Metz et Lérouville, ne permettent pas d'anticiper le départ du TER Métrolor à destination de Bar le Duc.



La Région
Lorraine

Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquard • CS 81004 • 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 88 33
www.lorraine.eu

Pour proposer un départ de Metz vers Bar le Duc à 17h30, il serait nécessaire d'engager une seconde rame, ce qui ce qui n'est pas compatible avec les impératifs de la collectivité en termes de maîtrise des charges de fonctionnement. Les horaires des services existants actuellement en matinée et en soirée seront donc stabilisés à l'horizon 2016.

Néanmoins, je tiens à vous informer que dans le cadre du déploiement du cadencement à l'horizon du printemps 2016, le Conseil Régional a décidé d'assurer quotidiennement, en semaine, l'aller-retour de mi-journée entre Metz et Bar-le-Duc.

Je tiens à vous assurer que le Conseil Régional de Lorraine met tout en œuvre, et de manière constante, pour améliorer la qualité du service TER-Métrolor.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT,
Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président,



Patrick HATZIG

Copie à M. Thibaut VILLEMIN, Vice-Président de la Région Lorraine et Président du Comité de Dessertes de la Meuse